

# Le juteux business des cours particuliers : jusqu'à 60 euros/heure !

Les prix varient selon le moment de l'année et selon le professeur... Mais tout se fait « au black »

**B**ien qu'ils soient très courus, les cours particuliers restent un sujet tabou dans le monde enseignant. Et pour cause, les bénéfices sont parfois excessifs et surtout, c'est « du black » !

À l'approche des examens, le stress gagne de plus en plus les élèves. Certains n'hésitent pas à demander de l'aide et cela alimente le fructueux business des cours particuliers. Matières les plus prisées : maths, chimie, physique et néerlandais. Si certaines plateformes pédagogiques proposent des prix accessibles à tous, la plupart des professeurs ne se gênent pas pour pratiquer des tarifs exorbitants. Le tout au noir évidemment. « Je dirai que 90 % des cours se font au noir », nous explique Ron Kelijman, directeur d'Educadomo, une organisation de cours particuliers. « Le tarif moyen est de 35 euros de l'heure mais ça peut aller jusqu'à 60 euros ! »

## PROBLÈMES DANS LES ÉCOLES

Cette pratique n'est évidemment pas légale et pose problème aux écoles. « Plusieurs préfets m'ont déjà expliqué que lorsqu'ils font face à des absences ou organisent des voyages scolaires, ils ont du mal à trouver un professeur disponible », explique notre interlocuteur. « Tout simplement parce que la plupart d'entre eux donnent des cours après leur journée de travail. Peu se portent donc volontaires pour des heures supplémentaires. » Autre problème, selon notre interlocuteur : la concurrence déloyale. « Nous avons déjà voulu nous rendre dans certains établisse-

ments pour parler de notre plateforme aux élèves », nous confie Ron Kelijman. « Si une grande majorité d'entre eux nous ont bien reçus, certains professeurs nous ont, par contre, empêchés de rentrer

## Un prof qui donne des cours privés à

## un de ses élèves, c'est délicat...

parce qu'eux-mêmes proposaient déjà des cours particuliers à leurs élèves. Ils ne voulaient donc pas qu'on leur fasse concurrence. »

Une réflexion qui entraîne une question dérangeante : donner des cours de remédiation à son propre élève ne pourrait-il pas pousser le professeur à lui mettre de bonnes notes à l'examen ? On suppose que non, mais la question est, disons, délicate.

## UN ACCÈS POUR TOUS

Il est malheureusement compliqué de lutter contre cette pratique. « Parce qu'il s'agit d'un système qui existe depuis des années, qui est ancré dans les mœurs », développe le directeur. « Mais aussi parce que les préfets sont démunis face à ce phénomène. Certains laissent faire, d'autres demandent à

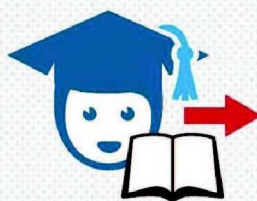
leurs professeurs de ne pas donner de cours particuliers à leurs élèves. Mais les contrôles sont difficiles. » Des solutions existent pourtant pour lutter contre ce travail au

noir. La plateforme Educadomo, par exemple, propose des coaches pour 35 euros de l'heure. Plus intéressant encore : l'ASBL enseignons.be propose des cours collectifs. « Nous prenons 6 ou 7 élèves par cours », nous explique Jonathan Fischbach, le responsable. « Et nos résultats de réussite montrent qu'un cours particulier n'a pas de plus-value par rapport au cours collectif. L'année dernière, nous avons eu 85 % de réussite ».

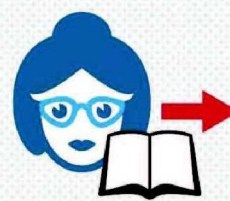
Prix par heure : 9,90 €. « Pour le moment, nous faisons une promo avec un tarif de 8 € de l'heure », ajoute-t-il. « Ça permet à tout le monde d'avoir accès à la remédiation. Parce que toutes les familles n'ont peut-être pas les moyens de payer 50 € de l'heure ! »

DEBORAH VAN BOTERDAEL

## LES PRIX DEMANDÉS PAR DES PROFS... ET DES ÉTUDIANTS



Un étudiant qui donne des cours  
**15-20€**  
de l'heure



Un enseignant  
**20-25€**  
de l'heure



Un enseignant à partir du mois de mai  
**30-35€**  
de l'heure



Un cours collectif  
**9€**  
de l'heure

**Témoignage****« Les parents n'aiment pas les petits prix ! »**

Julien (prénom d'emprunt) est professeur de mathématiques. En plus des heures prestées dans son école, il donne des cours particuliers. Son prix : 30 € de l'heure. « Mais je peux comprendre que certaines personnes demandent plus », nous explique-t-il. «

*Pour parler de mon cas, je demandais 20 € au début de ma carrière. Certains parents m'ont alors dit que mon tarif n'était pas assez élevé. Ils préféraient, par exemple, payer 40 € de l'heure parce qu'ils avaient l'impression que le professeur allait être plus compétent. Mais ce n'est pas nécessairement le cas ! »*

**UN COMPLÉMENT SALARIAL**

Notre interlocuteur met toutefois un point d'honneur à ne pas donner de cours particuliers à ses propres élèves. « C'est le minimum de la déontologie »,

estime-t-il. « Pour le moment, je n'ai que deux élèves qui m'ont connu grâce au bouche-à-oreille. Mais je ne donne pas de remédiation parce que j'en ai besoin. C'est juste un supplément et je ne voudrais pas avoir plus d'élèves, tout simplement parce que je ne veux pas que ça empiète sur ma vie de famille. »

Tous n'ont pourtant pas la même chance que lui. « Pour les professeurs qui n'ont qu'un temps partiel, ça peut être un moyen de compléter leurs horaires », ajoute-t-il. « Mais il est clair que ça reste un sujet tabou parce qu'on ne veut pas un retour de manivelle de la part des contributions. »

Reste que les prix pratiqués créent un fossé entre les personnes aisées et celles qui n'ont pas les moyens d'offrir ces cours à leurs enfants. ●

D.V.B & V.L